

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 51 (1943)

Heft: 13

Vereinsnachrichten: Amerikanische Rotkreuzhilfe für polnische Flüchtlinge

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Überall da, wo blaues Licht vorgeschrieben wird, muss diese Farbe wirklich Verwendung finden. Farbtönungen wie ein Hellblau, das weiss wirkt, oder Blaugrün, das mit Grün verwechselt werden kann, sind verboten.

An die Behörden und die ganze Bevölkerung ergeht die Aufforderung, die Vorschriften strikte zu befolgen. Die Organe des Luftschutzes und der Polizei sind angewiesen, für die Beachtung der Vorschriften zu sorgen. Es wird daran erinnert, dass Widerhandlungen mit Busse bestraft werden und dass im Wiederholungsfalle Gefängnis ausgesprochen werden kann. Gegenstände, die für das vorschriftswidrige Verhalten benützt werden, sind nach dem Bundesratsbeschluss vom 28. Januar 1941 betreffend Widerhandlungen gegen Massnahmen des passiven Luftschutzes zu beschlagnahmen.

Les méthodes d'éducation de la Croix-Rouge de la Jeunesse

Chaque mois, la Croix-Rouge de la Jeunesse hongroise réunit les maîtres qui s'occupent du mouvement de la Croix-Rouge de la Jeunesse dans les écoles. Dans ces réunions, les directeurs et les professeurs examinent les questions relatives à l'organisation et aux diverses activités des groupes de juniors et échangent leurs vues sur les expériences faites dans ce domaine. Souvent, des conférences sont faites sur des sujets présentant un intérêt particulier pour la Croix-Rouge de la Jeunesse.

A l'une de ces réunions le Dr de Szukovathy, vice-président du Comité exécutif et directeur du Collège royal hongrois d'éducation physique, a fait un exposé dont nous donnons ci-après une analyse.

Dans son introduction, le Dr de Szukovathy pose la question: Les méthodes d'éducation de la Croix-Rouge de la Jeunesse sont-elles modernes? Et il se propose d'examiner si les qualités que la Croix-Rouge de la Jeunesse cherche à cultiver chez les jeunes ont une valeur durable et sont susceptibles de développement. Il fait remarquer que nombre de sociétés diverses récemment créées, et qui avaient rencontré au début un très grand succès, ont périéclité rapidement alors que la Croix-Rouge de la Jeunesse, elle, n'a cessé de croître et de se développer. On est en droit d'en conclure que le mouvement de la Croix-Rouge de la Jeunesse répond à un besoin et présente une valeur propre, indépendante de l'époque et des tendances.

Après avoir rappelé l'origine de la Croix-Rouge de la Jeunesse, l'orateur insiste sur la devise du mouvement «Servir», qui constitue la seule base solide de l'éducation. A son avis la raison du succès rencontré en Hongrie par la Croix-Rouge de la Jeunesse est dû au fait que les dirigeants du mouvement en Hongrie ont su adapter les formes d'activité de la Croix-Rouge de la Jeunesse américaine à la mentalité de la jeunesse hongroise. Ils en ont fait tout d'abord un mouvement national, répondant à des fins nationales, pour atteindre de là au domaine international.

Le Dr de Szukovathy compare ensuite les méthodes d'instruction et d'éducation des maîtres de la génération précédente à celles des maîtres de la génération actuelle. Alors que les premiers visaient uniquement à instruire leurs élèves, à leur apprendre le plus grand nombre possible de faits instructifs, les seconds cherchent, en plus de l'instruction proprement dite, à former le caractère des enfants confiés à leurs soins et à leur apprendre à devenir meilleurs.

La Croix-Rouge de la Jeunesse a rendu, dit-il, d'inappréciables services en permettant aux maîtres et aux élèves d'avoir des rapports plus familiers que ceux qui sont de règle à l'école. Travaillant en commun à des œuvres d'entraide, les maîtres peuvent ainsi, par leur exemple et leurs avis, apprendre d'autant mieux aux élèves à «servir», ce qui, en fin de compte, se traduit par un profit moral, une valeur durable, pour la nation toute entière.

Les écoles modernes n'ont plus en vue seulement l'instruction des élèves qui leur sont confiés; mais également leur éducation civique et morale, et, à ce point de vue, la Croix-Rouge de la Jeunesse est un levier puissant mis à la disposition des pédagogues.

L'hygiène, telle qu'elle est pratiquée par les juniors, n'est plus une étude théorique de règles abstraites, mais la mise en pratique des principes d'une vie saine.

Au point de vue social, les échanges de correspondance entre les écoles hongroises et les écoles étrangères ont permis aux jeunes Hongrois d'extérioriser leurs sentiments, de mieux faire connaître et apprécier leur patrie; ils se sont fait des amis partout. Les albums préparés en commun, s'ils ont fourni à nos élèves l'occasion d'enrichir leur bagage de connaissances par la réunion de renseignements précieux sur les mœurs et coutumes du pays, ont surtout constitué pour ceux auxquels ils étaient destinés le témoignage vivant de la sensibilité et de l'esprit hongrois. Un terrain d'entente et de compréhension mutuelle a été ainsi préparé, et les enfants devenus hommes n'éprou-

veront aucune peine à resserrer des liens et des rapports noués dès la jeunesse.

En inculquant aux juniors la valeur du travail, les maîtres se sont attachés à donner un accent spécifiquement hongrois à leur enseignement. Le travail, à notre avis, ne constitue pas un but en lui-même, mais seulement un moyen d'accéder plus haut, le premier but atteint grâce à ce travail n'étant qu'un échelon pour atteindre encore des buts plus élevés. Nous avons eu grand plaisir à constater quelle activité les divers groupes ont su déployer dans le domaine du service social, leur principal champ d'action. Ce n'est pas nous, les adultes, qui avons eu la haute main et avons dirigé les juniors dans leur service d'entraide; au contraire nous avons été étonnés de voir avec quelle ingéniosité, quelles ressources insoupçonnées, quelle ardeur toujours prête à servir, les juniors ont fait face aux besoins. C'est aux maîtres de la Croix-Rouge de la Jeunesse qu'échoit le privilège d'éveiller, de ramener à la surface les qualités foncières et la notion du bien qui existent à l'état latent chez les jeunes; les professeurs hongrois ont réussi dans leur mission; ils se sont montrés à la hauteur de cette noble tâche.

Le rôle de la Croix-Rouge de la Jeunesse ne serait pas véritablement rempli si elle ne procurait aussi les moyens de remédier aux erreurs de la jeunesse actuelle. De l'avis du Dr de Szukovathy, les jeunes, de nos jours, se montrent trop portés à la critique; ils manquent de juste ambition et parfois aussi de solidarité. Le Dr de Szukovathy est persuadé que l'éducation de la Croix-Rouge de la Jeunesse redresse ces erreurs. En apprenant à ses membres à «servir», elle leur met au cœur cette volonté d'aider qui fait fi des critiques faciles et bannit toute indolence ou dissension.

Et l'éminent pédagogue de conclure: «Aujourd'hui on oppose souvent la force au sentiment. La force n'est souvent qu'un instrument qu'on utilise à des fins mauvaises; il est indéniable que la force mal dirigée peut causer beaucoup de mal. Mais si cette même force est mise au service d'un idéal, si elle est mise au service de l'amour du prochain, — ce qui est l'essence même de l'enseignement donné par la Croix-Rouge de la Jeunesse — elle est un levier puissant et bienfaisant. Et c'est pourquoi nous pouvons affirmer, sans crainte de nous tromper, que le programme de la Croix-Rouge de la Jeunesse et son enseignement sont modernes, dans toute l'acception du terme.

(Communiqué par le Secrétariat de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, Genève.)

Im Dienste der Menschheit

Im Kantonsspital in Winterthur starb die Krankenschwester
Anna Casagrande,

die der zweiten und vierten Aertzemission an der Ostfront angehörte. Dort zog sich die erst 32 Jahre zählende Pflegerin eine Infektion zu, von der sie sich nicht mehr erholen konnte.

Schwesternhelferinnenkursus in Peru

In Peru wurde ein freiwilliger Schwesternhelferinnenkursus gegründet. Die theoretische Ausbildung umfasst 30 Vorlesungen von je zwei Stunden im Sitz des Roten Kreuzes. Die praktische Probezeit findet in einer Institution des Roten Kreuzes statt.

Nach Erlangung des Diploms verpflichten sich die Schwesternhelferinnen, jährlich einen mehrstündigen Dienst in einem Krankenhaus oder in einer Krankenstube des Roten Kreuzes zu versehen.

Der Hilfsfonds des Slowakischen Roten Kreuzes

Das Personal des Slowakischen Roten Kreuzes ist gegen Unfälle, die sich während des Dienstes ereignen, versichert. Zum weiteren Ausbau dieser materiellen Hilfeleistung hat der Präsident des Slowakischen Roten Kreuzes einen Hilfsfonds mit einem Grundkapital von 1 Million slowakischer Kronen ins Leben gerufen.

Amerikanische Rotkreuzhilfe für polnische Flüchtlinge

Das Amerikanische Rote Kreuz hat bedeutende Mengen von Lebensmitteln, Kleidungsstücken, Medikamenten und chirurgischen Instrumenten für die in den letzten Monaten verfloßenen Jahres nach dem Iran geflüchteten 37'000 Polen versandt.

Ungefähr 1220 t Waren aus den Materialbeständen des Amerikanischen Roten Kreuzes in Kairo wurden nach Teheran versandt, darunter 387 t Mehl, 242 t Bohnen, 19 t Milchpulver, 124 t Verbandartikel und Kleidungsstücke für Kranke, 40 t Medikamente und Instrumente, 100'000 Decken (20 t), 53 t Kleidungsstücke usw. Das gesamte Material ist von dem Roten Löwen und der Roten Sonne von Iran, verschiedenen Rotkreuzorganisationen und privaten Institutionen verteilt worden.

Das Amerikanische Rote Kreuz hat auch nach den Lagern von Palästina und Aegypten, die polnische Kriegswaisen beherbergen, Lebens- und Stärkungsmittel versandt.

Mitteilungen der Rotkreuzkolonnen

R + K 15 und 17

1. Kaderübung (Uof. und Gr.): Sonntag, 4. 4. 43, 0800. Besammlung Bucheggplatz. Entlassung ca. 1130. Tenue B, Marschschuhe, Policemütze. Bussolen mitnehmen. Die Kaderübung wird bei jeder Witterung durchgeführt.

2. Wegen Hauptreinigung der Turnhalle fallen die Turnübungen die nächsten drei Wochen aus. Der Wiederbeginn wird an dieser Stelle bekannt gegeben. Die Kolonnenführer.

Mitteilungen der Grenz-Rotkreuz-Detachemente

Grenz-Rotkreuz-Detachment 15 und Grenz-Terr. Det. Bs. Basel

Nächste Zusammenkunft am Dienstag, 6. April 1943, 20.00 Uhr, im Johanniterhof. Prof. Dr. A. Werthemann spricht zu uns in einem Vortrag über den Sanitätsdienst. Bitte, reserviert euch alle diesen Abend für diese lehr- und aufschlussreichen Ausführungen unseres Referenten. FHD-Obmann.

Nachrichten der kantonalen FHD-Verbände

FHD-Verband des Kantons Thurgau

Regionale Halbtag-Übung: Sonntag, 11. April, für alle FHD-Gattungen, ausgenommen Rotkreuzfahrerinnen. Sammlung: Romanshorn 0720 katholische Kirche; Kreuzlingen 0810 Kolosseumplatz; Frauenfeld 0800 Wiler Bahnhof; Weinfelden 0740 Gaswerk. Entlassung ca. 1200. Tenue: Uniform, Arbeitsschürze oder Sportkleid, Armbinde. Fahrausweise 10 Tage vorher bei der betr. Gruppenleiterin bestellen.

Turnen der Gruppe Frauenfeld: 3. April, 18.30 Uhr, Ergaten-Schulhaus. Techn. Leitung: Hptm. Bircher.

Schweizerischer Samariterbund

Alliance suisse des Samaritains

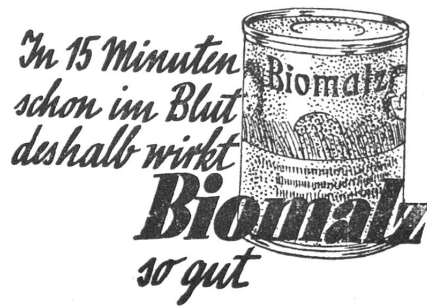
Mitteilungen des Verbandssekretariates

Communications du Secrétariat général

Résumé des Conférences des présidents

(Fin)

Le cap. Christeller (act. major) recommanda une étroite collaboration entre sections de samaritains et sections de la Croix-Rouge. Dans chaque région, dit-il entre autres, il devrait exister une seule et unique autorité auprès de laquelle les médecins des ar. ter. et d'autres instances pourraient s'adresser pour obtenir du personnel. Ainsi, des personnes ont été versées dans le service sanitaire des gardes locales alors qu'elles auraient très bien pu accomplir du service dans un ESM. Il faut veiller à ce que la majorité du personnel des régions frontières soit recrutée pour les détachements frontières de la Croix-Rouge et pour les détachements d'hôpitaux frontières, ainsi que pour le service sanitaire des GL. Le personnel disponible des villes et de l'intérieur du pays en général devrait s'inscrire pour les ESM. Un article relatif à ce problème a paru dans le périodique *La Croix-Rouge*, n° 51 du 17 décembre 1942, article intitulé «Nos sections de la Croix-Rouge et le problème du recrutement».



Für Blutarme und Bleichsüchtige, nach Krankheit, Operation, Wochenbett den bewährten Blutbildner Biomalz mit Eisen

Le Médecin-chef de la Croix-Rouge conseilla également de ne pas faire la propagande en faveur des détachements de l'armée seulement à la fin des cours de samaritains et des cours de soins aux malades, mais au contraire, déjà durant ces cours.

D'aucuns se plainquirent que, selon les directives données par les autorités scolaires, les institutrices ne pouvaient s'inscrire pour le SCF que comme «conditionnelles» bien que plusieurs d'entre elles feraient volontiers du service. Mentionnons que les SCF «conditionnelles» ont également à suivre un cours d'introduction de 11 jours.

La discussion se porta aussi sur les associations SCF. On fit remarquer entre autres que les directions de ces sociétés forçaient plus ou moins les samaritaines qui étaient incorporées dans l'armée à se rallier à elles. De nombreuses samaritaines quittèrent nos sociétés pour se rattacher à l'une ou l'autre de ces associations. Nous n'avons rien contre ces dernières qui ont pour but de permettre aux SCF de compléter leurs connaissances en dehors du service et nous ne pourrions rien entreprendre contre elles, le droit de fonder une société étant garanti par la Constitution fédérale. Cependant, la catégorie 10 du SCF (service de santé) devrait compléter ses connaissances en dehors du service au sein des sociétés de samaritains qui offrent de nombreuses occasions dans ce domaine et non dans les associations du SCF. Le Médecin-chef de la Croix-Rouge a exigé que, si des exercices sanitaires étaient organisés en dehors du service, ils soient dirigés par des officiers des troupes du service de santé. Lors de l'organisation de tels exercices, les associations SCF devraient prendre contact avec les sections de samaritains quant à la date à fixer, ceci afin d'éviter que les exercices des associations SCF et des sections de samaritains aient lieu en même temps. Les SCF qui suivraient un cours organisé par une section de samaritains (par ex. cours de soins aux malades) devraient être dispensés de prendre part aux exercices de l'association respective des SCF, ceci pour toute la durée du cours.

Prenons à cœur les paroles du Médecin-chef de la Croix-Rouge qui nous fit comprendre que tout danger n'était pas encore écarté et qu'il fallait que nous soyons prêts à toute éventualité. Il n'est pas possible de recruter et d'improviser encore quand une catastrophe se produit. Nous devons être à nos postes en tout temps et ne pas nous croire en sûreté.

2 e. Rapports avec le SCF civil.

Outre le SCF militaire, il existe aussi un SCF civil. Il fut signalé que quelques samaritaines quittèrent nos sociétés pour se rallier à cette nouvelle organisation. L'organisation de groupes de secours du SCF civil (organisation que nous ne connaissons pas encore en Suisse romande et que nous abrègerons GS) fut créée au printemps 1940 à Zurich. Des personnes se réunirent qui, pour des raisons de santé ou d'autres motifs, ne pouvant pas faire partie du SCF militaire, étaient malgré tout désireuses de prêter leur concours d'une façon ou d'une autre. Seules des personnes déjà samaritaines furent attribuées au service sanitaire des GS. Des exercices spéciaux furent organisés. C'est ainsi que des personnes apprirent comment il fallait procéder lors de naissances afin de pouvoir prodiguer des soins entendus en cas de guerre, si jamais médecins et sages-femmes faisaient défaut. Les GS s'occupent spécialement des soins aux enfants, des personnes âgées et des personnes qui ont besoin d'une aide quelconque. En cas de guerre, cette organisation serait subordonnée à la DAP. Une obligation au sens militaire du mot n'existe pas. Celles qui désirent se retirer le peuvent sans autre. Pour permettre d'introduire aussi cette organisation en d'autres endroits de notre pays, un cours de cadres fut organisé en automne 1942. Le programme de ce cours fut trouvé conforme et le désir exprimé que les samaritains puissent jouer également d'une «formation de guerre» semblable.